



ÉTUDES | BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FÉVRIER 2025 N°90

Recensement agricole 2020

Une petite production porcine

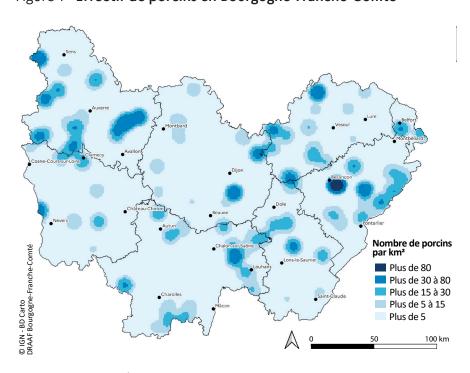
La filière porcine de Bourgogne-Franche-Comté est de taille modeste. Un peu plus de 300 exploitations élèvent plus de 10 porcins. Elles sont majoritairement situées dans le Doubs et la Saône et Loire. Cependant, avec des structures de plus grande taille, c'est dans l'Yonne que le cheptel est le plus important. En tout, la région élève 225 000 porcins, cheptel en baisse de 16 % par rapport à 2010 et qui ne représente que 1,6 % du cheptel national. Seulement 31 % des élevages porcins sont spécialisés dans cet élevage. Pour les autres, il s'agit d'un atelier secondaire en complément d'un élevage bovin, de volailles ou de céréales. Les élevages spécialisés en porcins possèdent des cheptels moyens plus importants et représentent plus de 70 % des porcins de la région. En revanche ils possèdent moins de SAU, n'ayant pas de besoin de surfaces de céréales ou de surfaces toujours en herbe (STH) pour les autres animaux. L'élevage se fait même hors sol pour 40 % des exploitations spécialisées. Une douzaine de structures abattent des porcins dans la région, souvent situés à l'est de la région. La plupart des abattages sont concentrés dans quelques abattoirs en raison du coût élevé et d'un élevage porcin historiquement lié aux exploitations laitières du Massif du Jura pour la valorisation du petit lait. Cette tradition a permis la création de plusieurs signes de qualité porcins en Franche-Comté.

De gros élevages porcins au nord

Comparée à la production nationale, la filière porcine n'est pas très présente en Bourgogne-Franche-Comté. Seules 497 exploitations ont déclaré élever des porcins au recensement agricole 2020 (RA 2020), soit un peu plus de 2 % des exploitations régionales. La région se trouve ainsi en antépénultième position des régions métropolitaines. La production nationale est dominée par la Bretagne qui compte 40 % des élevages et produit un porc sur deux en France.

La suite de cette étude s'intéresse aux exploitations élevant plus de 10 porcins. En Bourgogne-Franche-Comté, 307 exploitations sont comptabilisées au-dessus de ce seuil pour un cheptel de 225 000 animaux, soit 1,6 % du cheptel national.

Figure 1 - Effectif de porcins en Bourgogne-Franche-Comté



Champ: Exploitations élevant plus de 10 porcins Source: Recensement agricole 2020

Figure 2 - L'Yonne est le département élevant le plus de porcins

	Nombre d'exploitations	Nombre de têtes	Cheptel moyen	SAU moyenne	STH moyenne	Part de la STH dans la SAU
Yonne	40	52 716	1318	154	16	10 %
Doubs	54	45 572	844	65	46	71 %
Saône-et-Loire	77	39 832	517	119	70	59 %
Haute-saône	38	29 497	776	149	61	41 %
Côte-d'Or	36	20 981	583	156	49	32 %
Jura	28	15 758	563	87	67	78 %
Nièvre	30	15 628	521	163	68	41 %
Territoire de Belfort	4	5 197	1299	74	30	41 %
Bourgogne-Franche-Comté	307	225 181	733	123	54	44 %

Champ : exploitations agricoles élevant plus de 10 porcins

Source: Recensement agricole 2020

Des tailles diverses suivant les départements

Dans la région, la répartition des cheptels est assez inégale tout comme la taille des élevages. La Saône et Loire et le Doubs comptent le plus d'élevages, avec respectivement 77 et 54 exploitations. Toutefois le plus grand cheptel se situe dans l'Yonne, avec 52 000 porcins et des élevages en moyenne beaucoup plus importants. Dans ce département, les 40 structures ont plus de 1 300 porcs en moyenne contre 733 en Bourgogne-Franche-Comté. À titre de comparaison, la moyenne nationale est de 1272 animaux quand la Bretagne atteint même une moyenne de 1 856 pour leurs 4 041 exploitations.

Le cheptel régional en baisse

La dynamique porcine est similaire à celle de l'agriculture régionale. Une centaine d'exploitations ont disparu en 10 ans, soit une baisse de 25 % des structures contre 21 % pour l'ensemble des activités. Cette diminution a entrainé la perte de 40 000 têtes, soit 16 % du cheptel. Cette diminution est plus forte que la baisse moyenne de 4 % au niveau national. Les départements plus spécialisés en élevage porcin résistent mieux que les autres. Le Doubs et l'Yonne, les départements avec les effectifs

moyens les plus importants, ne perdent respectivement que 11 % et 8 % de leur cheptel, preuve de la meilleure résilience des grosses exploitations porcines et des exploitations sous signe de qualité comme dans le Doubs. La baisse du nombre de structures entraîne une concentration de la production avec une hausse du cheptel moyen par exploitation qui passe de 657 têtes en 2010 à 733 en 2020.

Une activité souvent secondaire

Parmi les 307 exploitations porcines de la région, seules 95 sont considérées comme spécialisées (classées dans l'Otex porcins). Pour les autres (69 %), l'atelier porcin est secondaire par rapport à d'autres activités animales ou végétales. C'est une répartition comparable à celle de la France où seules 35 % des structures porcines font partie de l'OTEX porcine. On peut regrouper les exploitations en quatre grandes familles suivant leur orientation agricole dominante.

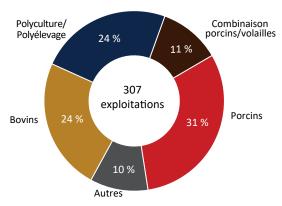
• Les spécialisées porcins : de grandes exploitations souvent hors sol

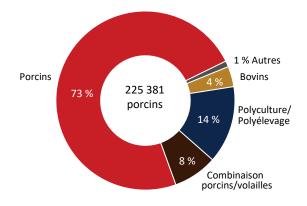
Les exploitations classées dans l'Otex porcine sont les plus nombreuses (31%) et détiennent le cheptel le plus important (73 %). Elles ont la particularité pour 40 des 95 structures d'être dépourvues de SAU en effectuant leur activité uniquement en bâtiment. Les cheptels moyens de cette OTEX (1732) sont plus importants que dans les autres (286). Elles se trouvent principalement dans les départements du Doubs, de l'Yonne, de la Saône-et-Loire. L'Yonne recense les plus gros cheptels, les deux autres, le plus grand nombre d'exploitations. Ces entreprises sont majoritairement de grande dimension économique. C'est notamment le cas pour les élevages hors sol qui ont 30 de leurs 40 exploitations classées en grande dimension économique.

Les exploitations en polyculture-polyélevage: des surfaces en herbe pour les animaux, combinées aux céréales

Près d'un quart des éleveurs porcins sont classés dans l'orientation agricole polyculture/polyélevage. Ils sont répartis sur toute la région mais majoritairement dans l'ancienne Bourgogne. Le Doubs et le Jura présentent les plus faibles effectifs, alors que la Saône-et-Loire à l'opposé le plus grand. La taille des élevages est de moindre importance avec 430 porcs en moyenne par structure. Leur SAU avoisine ou dépasse les 200 ha pour celles de l'ouest mais se situe autour de 50 ha seulement pour celles du Jura ou du Doubs. Pour les plus petites, l'occupation du sol est principalement dé-

Figure 3 - Part des exploitations et des cheptels porcins par spécialisation





Champ : exploitations agricoles élevant plus de 10 porcins

Source : Recensement agricole 2020

diée à l'herbe. Au contraire, dès que l'exploitation dépasse les 200 ha, la place des céréales augmente et tend à être du même niveau que la surface toujours en herbe (STH) notamment en Bourgogne, zone plus souvent dédiée à la production de céréales. La disparité de cette catégorie est confirmée par la présence de structures de toutes les dimensions économiques même si les grandes sont majoritaires.

Les élevages bovins : allaitants au sud, laitiers à l'est

Les exploitations en otex bovines représentent également un quart des exploitations porcines de la région. Ce sont de petits ateliers puisque les cheptels avoisinent la centaine. Pour les OTEX laitières, la moyenne des troupeaux de vaches est de 70 quand la moyenne pour les bovins allaitants est de 84. Ces exploitations bovines sont en moyenne plus petites qu'au niveau régional. Celles spécialisées en bovins allaitants

(43 %) sont surtout en Saône-et-Loire, celles en bovins laitiers (39 %) sont principalement situées dans le Doubs. Dans ce département, les exploitations élevaient historiquement des porcs en complément de l'atelier laitier pour utiliser le petit lait des vaches comme nourriture des porcs. Ces structures ont toutes des SAU importantes : supérieures à 100 ha voire plus de 200 dans certains départements. Elles sont prioritairement occupées par des pâturages pour les vaches même si certaines exploitations ont également des céréales. En terme de dimension économique elles sont exclusivement réparties entre moyennes et grandes.

• Les élevages combinant volailles et porcins

Plus de 10 % des élevages porcins ont un atelier volaille majoritaire. Les élevages sont sensiblement semblables à ceux de l'OTEX polyculture avec 550 têtes par exploitation. Ces structures comptent en moyenne 1950 poulets de chair et ne sont pas orientées vers les poules pondeuses. La plupart se trouvent en Saône-et-Loire. Les SAU sont très variables avec le minimum dans le Jura (1,2 ha) et le maximum en Haute-Saône (293 ha). Ce sont essentiellement des fermes dont la SAU est fortement en herbe, à part dans les très grosses structures où une belle part de surfaces est consacrée aux céréales. À l'image de la disparité de SAU, leur taille est variée : une petite moitié dans les grandes dimensions économiques puis 25 % en moyennes, 18 % en petites et 9 % en micro entreprises.

Des exploitants légèrement plus jeunes que la moyenne

Les exploitants de la filière porcine sont répartis sensiblement comme l'ensemble de la population agricole, 20 % de femmes pour 80 % d'hommes. C'est dans le Doubs que l'on trouve la plus large population

Figure 4 - Seules 95 exploitations sont spécialisées dans les porcins

	Nombre d'exploitations	Nombre de têtes	Cheptel moyen	SAU moyenne	STH moyenne	Part de la STH dans la SAU
Porcins	95	164 515	1 732	49	12	0
Bovins	61	7 092	116	157	116	1
Polyculteurs Polyculture	73	31 420	430	188	56	0
Granivores	32	17 614	550	124	56	0

Champ: exploitations agricoles élevant plus de 10 porcins

Source: Recensement agricole 2020

féminine avec 30 % des effectifs. À l'inverse les exploitantes de la Nièvre, la Haute-Saône et la Côte-d'Or ne sont représentées qu'à hauteur de 16 ou 17 %.

Les éleveurs porcins sont un peu plus jeunes que la moyenne : 46 ans et trois mois d'âge moyen contre 49 ans et 6 mois pour l'ensemble de l'agriculture régionale. C'est dans le Jura que les exploitants sont les plus jeunes et dans l'Yonne les plus âgés. Les éleveurs en agriculture biologique sont légèrement plus jeunes que ceux en conventionnel.

Des abattages majoritairement à l'Est

La région compte une douzaine d'abattoirs travaillant le porc située en Franche-Comté. Le plus gros d'entre eux se trouve dans le Doubs à Valdahon. Ce département abat 73 % du volume de porcs abattus dans la région. En complément, le Jura et la Haute-Saône en abattent respectivement 10 et 7 %. Plusieurs structures de plus petite taille se trouvent dans la Nièvre. Grâce au

dynamisme de la filière charcutière, les abattoirs franc-comtois captent au-delà des frontières de la région, notamment en Grand Est d'où proviennent plus de 7 000 TEC (tonne équivalent carcasse). Le mouvement inverse existe puisque bon nombre de porcs élevés dans la région partent vers la région Auvergne-Rhône-Alpes (abattoir de Lapalisse, Allier) ou Centre-Val-de-Loire (Fleury les Aubrais, Loiret).

Cette forte concentration des abattages à l'Est s'explique par la spécialisation de l'abattoir de Valdahon. La technique dite de l'échaudage qui consiste à tremper les carcasses abattues dans un bassin d'eau chaude pour en ramollir le cuir et faciliter l'épilage demande un temps de chauffe et donc des ressources en énergie importantes qui font que I'on ne met pas en place un temps d'abattage pour quelques porcs. Les petits abattoirs situés à l'ouest n'opèrent ainsi qu'une journée par semaine le travail du porc. D'autre part, une tradition d'élevage des porcins en complément d'un atelier laitier dans le Doubs, perpétuée

par la mise en place de l'IGP porc de Franche-Comté, encourage également cette concentration avec un cahier des charges rendant obligatoire l'abattage en Franche-Comté.

Une petite production sous signe de qualité

Les débouchés des élevages porcins se font pour la majorité vers la transformation industrielle ou le circuit des GMS. Toutefois certaines perspectives plus valorisantes peuvent se trouver pour des productions sous signe de qualité comme la saucisse ou Jésus de Morteau IGP ou encore la saucisse de Montbéliard IGP qui réclament dans leur cahier des charges des porcs élevés en partie avec des sous-produits laitiers. Pour l'IGP Porc de Franche-Comté, l'animal doit être né, élevé et abattu en Franche-Comté, tout en ayant consommé du petit lait. Ces productions sous signes de qualité seront peut-être bientôt rejointes par le jambon persillé de Bourgogne dont une demande de reconnaissance sous IGP a été déposée à l'INAO.

L'élevage porcins en agriculture biologique

L'élevage en agriculture biologique est pratiqué par 20 % des exploitations de plus de 10 porcins mais représente seulement 5 % du cheptel. Ces structures sont de plus petite taille avec seulement 195 porcins par ferme en moyenne. Si elles sont plus nombreuses en Saône-et-Loire avec 11 unités, elles ne représentent que 14 % des exploitations porcines du département, ce qui est le plus faible taux en Agriculture biologique de la région. La part des élevages certifiés la plus élevée se trouve dans la Nièvre où une exploitation sur trois est en AB. Le Doubs compte 9 exploitations en AB soit 17 % des exploitations.

Les OTEX les plus orientées en AB sont celles des bovins lait avec 48 % des structures habilitées et celles en polycultures polyelevages qui comptent 22 % d'exploitations sous AB. À l'inverse les structures spécialisées en élevage porcin n'ont que 15 % des fermes en AB. Elles possèdent toutes des surfaces en herbe : l'élevage porcins conduits en AB impose que les animaux puissent jouir d'un parcours extérieur où ils pourront compléter leur alimentation en fourrage. Leur nourriture principale doit provenir de l'exploitation pour une grande partie ou d'une ferme en AB voisine.

Entre 2010 et 2020, les élevages bio sont en expansion puisqu'en début de période, on recensait 7 % des élevages certifiés et seulement 1 % du cheptel. En 2020 en France, seulement 9 % des installations sont certifiée AB et 2 % du cheptel. Ces parts sont plus faibles que dans la région en raison d'un très faible taux AB en Bretagne, leader de la production.



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique 4 bis Rue Hoche - BP 87865 -21078 Dijon Cedex Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr Tél : 03 39 59 42 12

Directeur : Marie-Jeanne Fotré-Muller Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédacteurs : Pierre Froissart Composition : Yves Lebeau Dépot légal : À parution ISSN : 2681-9031 © Agreste 2025